

Procès-verbal de la commission de quartier du 30 septembre 2014

Heure : 18h30 → 20h00

Lieu : Plaine de Liverpool, salle polyvalente (antenne de quartier du CQD Compas)

Présences :

Jean-Luc Haubruge (Régie des quartiers), Nik Honinckx (Beeldenstorm), Manu Aerden (Samenlevingsopbouw), Kamal Abed (Buurtsport), Lieve De Beir (GC De Rinck, VGC), Eric De Swaef (Service Rénovation urbaine, Commune d'Anderlecht), Hannes De Geest (Département Matières communautaires NL, Commune d'Anderlecht), Vincent D'Ostuni (COCOF), Stéphane Hiligsmann (Service Rénovation urbaine, Commune d'Anderlecht), Elke Roex (Echevine, Commune d'Anderlecht), Barbara Thompson (CRU, Réseau habitat) et Guy Van Beeck (Service Rénovation urbaine, Commune d'Anderlecht).

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ;
2. État d'avancement des différents projets ;
3. Contenu du premier journal de quartier ;
4. Proposition de réaménagement de la pépinière de la Rosée.

Compte-rendu

1. Le **procès-verbal** de la réunion précédente (24 juin 2014) ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est approuvé.

A la demande de Madame Roex, on commence la réunion par le 4ème point à l'ordre du jour.

4. Une **mini-déchetterie** sera installée sur la partie nord de la pépinière de la Rosée. Ce site avait été aménagé en potager collectif dans le cadre du contrat de quartier Lemmens. Depuis plusieurs mois, le site est délaissé car l'association à qui on avait confié sa gestion est en liquidation. Le site est intéressant car il est situé à proximité du cœur du quartier (place Lemmens) et il offre des possibilités de synergie avec l'espace potager qui sera conservé dans la partie sud (utilisation du compost par exemple).

Dans cette mini-déchetterie, il y aura une Give Box, une bulle à verre, une bulle à textile ainsi que des conteneurs mis ponctuellement à disposition du quartier par Bruxelles Propreté.

Voici les travaux envisagés :

- déménagement du module d'aquaponie, de la roulotte et de certains bacs à potager ;
- pose d'une membrane étanche pour résoudre le problème d'infiltration dans l'habitation voisine (apparu suite aux travaux d'aménagement du potager) ;
- remplacement ou renforcement des portails d'accès et installation d'un nouveau entre la mini-déchetterie et le potager collectif (les deux espaces doivent pouvoir fonctionner ensemble et/ou séparément) ;

- raccordement au réseau électrique et réparation du robinet d'eau de ville ;
- construction ou installation d'une Give Box, d'un compost de quartier et d'autres équipements de récupération des déchets ;
- construction ou installation d'un abri pour le gardien et d'une remise pour les outils et autres biens mobiles ;
- installation de caméras de surveillance.

Il est envisagé de lancer un marché pour l'étude et les travaux. Le projet nécessite un permis d'urbanisme.

Une personne va être engagée par le service Propreté publique pour s'occuper de la mini-déchetterie et d'une manière plus générale des questions relatives à la gestion des déchets dans le quartier. Un agent sera présent en permanence sur le site pendant les heures d'ouvertures.

Pour le potager collectif, il est prévu de lancer un appel à candidature pour sa gestion.

Les entreprises d'économie sociale pourront répondre à cet appel.

Ne serait-il pas possible de faire l'étude en interne? Si on doit lancer un marché pour ce faire, on va perdre du temps.

On peut penser que le service coûtera moins de 8.500 € (HTVA) et que la procédure sera donc légère (marché constaté sur simple facture acceptée).

Que vont devenir les biens meubles qui sont actuellement sur le site? Ce qui n'aura pas été emporté par l'aisbl Eco-innovation (en liquidation) sera déménagé sur d'autres sites communaux (à déterminer).

Il est proposé de lancer un appel à candidature pour ce matériel. Des écoles ou des associations pourraient être intéressées.

2. L'état d'avancement des différents projets est passé en revue.

Aménagement d'un espace d'activités pour les jeunes et construction de la nouvelle Maison de la cohésion sociale

Beliris a convié la Région et la Commune à une réunion dans leurs locaux au sujet de ces projets. Voici les principales informations qu'ils nous ont transmises :

- Ils ne souhaitent pas qu'on fasse du logement acquisitif sur les terrains dont ils vont financer l'achat ;
- le projet qu'ils portent dans le cadre des CQD (3.125.000 €) ne doit pas être cofinancé ;
- le budget de la nouvelle Maison de la cohésion sociale est sous-estimé d'après leurs références.

Il est dommage que ces informations nous arrivent seulement maintenant. Pourquoi si tard?

Beliris est en acteur clé dans le processus donc il est important de pouvoir intégrer leurs exigences au programme lorsqu'on le modifiera.

La Commune propose de s'occuper de l'acquisition du site avec le subside de Beliris réservé à cet effet (hors CQD Compas). Ensuite, on pourrait demander à Beliris de prendre en charge l'aménagement de l'espace d'activités pour les jeunes et le parc avec son budget CQD Compas (3.125.000 €). La Maison de la cohésion sociale pourraient être construite dans la partie du site à la place des logements initialement prévus (projet Citydev).

Des synergies sont possibles entre les deux équipements.

Il serait utile d'associer des logements aux équipements afin de garantir un certain contrôle social.

Cette idée simplifierait le volet « acquisition » de ces projets vu qu'on ne devrait plus traiter avec plusieurs propriétaires.

Cette idée devra être intégrée à la modification du programme.

Réaménagement de l'espace public entre Delacroix et Clemenceau

Un cahier des charges a été écrit pour l'étude. Le chef de projet attend un aval de sa hiérarchie avant de demander l'avis des membres du comité d'accompagnement à son sujet.

Construction de logements et/ou d'un équipement au-dessus de la station de métro Clemenceau

Ce projet ne pourra pas se faire car il entre en conflit avec un projet de la STIB. Le montant qui lui a été réservé sera affecté à un autre projet dans le cadre de la modification du programme.

Aménagement d'un commerce au n°4 de la place Lemmens

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a désigné un notaire pour l'achat du bâtiment. La Commune devrait dès lors être propriétaire d'ici la fin de l'année.

Un appel à candidature est en cours de préparation pour l'occupation du commerce. Vu qu'on est en dehors du liseré commercial, l'activité devra être portée par une asbl pour qu'on puisse bénéficier du subside pour les travaux de rénovation.

L'objectif est de pouvoir lancer cet appel avant la fin de l'année.

Création d'une crèche au n°20 de la rue de la Poterie

Nous n'avons toujours pas trouvé de solution de relocalisation pour les associations qui occupent le site.

La piste des cellules commerciales du square Albert est abordée. Le Foyer anderlechtois sera contacté afin de savoir s'il existe des possibilités dans ses immeubles.

Réalisation d'une toiture verte au n°1-21 de la place Lemmens

L'ULAC, qui porte le projet, est en train de l'étudier en partenariat avec des ingénieurs.

Habitats solidaires

Le n°114 de la rue de Liverpool est en train d'être rénové par un particulier. Il serait donc opportun d'orienter le budget réservé pour ce bien vers un autre projet.

Le propriétaire du n°44 de la rue Abbé Cuyllits a été rencontré ce matin. Il veut bien nous le vendre à 390.000 €. Or, la valeur du bien avait été estimée à 240.000 € par le bureau d'études. Chaque partie devra donc faire un effort pour que l'affaire puisse se conclure.

Projets socio-économiques

Une rencontre des porteurs de projets socio-économiques (17 au total) a été organisée le 17 septembre dernier à l'Antenne de quartier. Au moins un représentant de chaque porteur était présent. La réunion a permis aux participants de mieux se connaître et d'être informé du contenu ainsi que de l'état d'avancement des autres projets du programme. Plusieurs propositions de collaborations ont été émises.

Amélie Rigaux est la nouvelle personne de contact pour le projet d'Euclides (Economie locale 2.0). Des entreprises ont déjà été rencontrées. Plusieurs d'entre elles estiment qu'elles manquent d'un porte parole au niveau politique.

La personne qui va être engagée par le Service Economie de la Commune dans le cadre du CQD Compas pourrait peut-être jouer ce rôle. Elle devrait entrer en fonction dans le courant du mois d'octobre.

Une question est posée par rapport au développement durable des entreprises. L'enjeu est que les entreprises prennent davantage en compte l'intérêt général. Il serait intéressant que les porteurs de projets qui travaillent avec les entreprises abordent ces thématiques.

La Régie des quartiers est une asbl dont le but est de faire de l'insertion via des interventions sur des bâtiments et des espaces publics. En 2015, ils commenceront par la rue Memling. Dès que le service Travaux publics aura installé les bordures, la Régie pourra commencer son ouvrage.

L'ULAC rencontre des difficultés dans le recrutement d'un chef d'équipe pour son projet ISP. Une collaboration avec Casa Blanco est à l'étude.

L'asbl Bouledeneige a organisé des activités pour les enfants tous les mercredi après-midis sur la place Lemmens pendant les grandes vacances. Elles ont rencontrés du succès. La tente a notamment été renforcée par le bus santé fin juillet. Il serait intéressant que d'autres personnes/associations se joignent au projet l'année prochaine afin de le

rendre encore plus attractif.

Avicenne s'est engagé à organiser une école de devoirs pour les 12-18 ans à partir du mois d'octobre au Curo-hall.

Les services jeunesse FR et NL de la Commune vont organiser des activités dans le quartier pour les jeunes en partenariat avec différentes associations. La plupart des activités seront organisées à partir de 2015 mais plusieurs d'entre elles ont déjà eu lieu (stage de skate au stade Charles Vander Putten par exemple) ou sont programmées dans les semaines qui viennent par Beeldenstorm : des ateliers de création musicale (tous les mercredis pendant l'année scolaire à partir du 1er octobre) et initiation au montage de film documentaire (18 et 25 octobre) par exemple.

Ne pas oublier de mettre le logo du contrat de Quartier Durable Compas sur les publications qui annoncent les activités organisées dans ce cadre.

Une personne va être engagée par Rezolution dans le courant des prochaines semaines. L'association occupera les n°31-33 de la rue du Chimiste. Le CRU explique qu'aucun studio d'enregistrement n'a été réalisé dans le cadre des travaux.

Le service santé a organisé une grande réunion avec tous les acteurs santé du quartier le 23 septembre. Le programme du CQD Compas a notamment été présenté aux participants. D'autres réunions seront organisées à terme afin de mieux comprendre les besoins du quartier en la matière et de mieux coordonner les actions de sensibilisation.

Le service Sports a organisé une journée portes ouvertes de la Maison de quartier « Chimiste » le 20 septembre. Pour rappel, ils ont le projet d'installer un mur d'escalade au rez-de-chaussée de ce bâtiment.

Pourquoi ça prend autant de temps ? Il faut juste mettre des prises et acheter du cordage.

Les procédures communales ralentissent l'avancement du projet. Il faut d'abord modifier le budget communal pour pouvoir dépenser l'argent (quand on a fait le budget communal 2014, le programme du CQD Compas n'avait pas encore été approuvé) et puis il faut lancer un marché public.

L'UFLED a déjà acheté du matériel pour équiper son atelier de couture. Ils sont installés à côté de Cosmos. Ils sont à la recherche de nouveaux locaux pour développer leurs activités.

La maison des enfants « Compas » offrira un accueil extra-scolaire aux enfants de 6 à 12 ans. Elle ouvrira début octobre.

L'asbl Walalou a développé un projet sur l'identité. Des représentations théâtrales ont eu lieu sur le podium de la fête de quartier et au Bizou. Une nouvelle session débutera au mois d'octobre.

L'Antenne de quartier sera bientôt équipée de chaises pliables. Une permanence est organisée le mercredi.

Les premiers ateliers du budget participatif ont eu lieu le 23 octobre. Peu de personnes y ont participé (8 personnes dont 4 habitants le soir, un peu plus l'après-midi) mais les débats furent intéressants. Le but est dans un premier temps de définir des règles de fonctionnement. Les prochaines ateliers auront lieu les mardis 7 et 21 octobre. Le premier appel à projets aura probablement lieu le mardi 16 décembre lors de l'assemblée générale du CQD Compas.

La fête de quartier de l'année prochaine sera coordonnée par Mallorie Michotte. La première réunion d'organisation aura lieu au mois de novembre.

3. Le contenu du premier **journal de quartier** est abordé.

Est-ce vraiment adapté à la population qui réside dans le quartier? Plusieurs personnes estiment qu'il y a trop de texte dans le projet proposé.

L'étude de base fait plus de 200 pages A4 et on en a fait un résumé de 8 pages A5.

Il est suggéré de faire une carte de synthèse et d'utiliser un support plus grand, un A2 plié en 4 par exemple.

A partir de l'année prochaine, c'est ce type de support qui sera utilisé. Il y aura deux éditions par an et on y retrouvera pas seulement des informations relatives au CQD Compas. L'édition dont il est question est un peu particulière, c'est une édition spéciale.

Le texte pourrait rester tel quel mais il faudrait ajouter une carte reprenant l'emplacement des projets.

Plusieurs partenaires du projet Made in Cureghem souhaiteraient que leur nom apparaissent dans le journal.